

Légende du plan de zonage :

Zc Zone constructible

Zca Zone constructible réservée à une activité (équipements publics, camping)

Znc Zone où les constructions ne sont pas admises à l'exception de celles définies par l'article L. 161-4 du Code de l'urbanisme.

Extrait de l'article L161-4 du Code de l'urbanisme (sans réserve de son évolution)

La carte communale définit les secteurs où les constructions sont autorisées et les secteurs où les constructions ne sont pas autorisées. A l'exception :

De l'habitation, du logement et des annexes, de la fabrication et de l'entretien des constructions existantes et des constructions nouvelles ;

2° Des constructions et installations nécessaires :

a) A l'exploitation agricole ou forestière, à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation de produits agricoles ou forestiers ;

b) A la mise en valeur des ressources naturelles ;

c) Au stockage et à l'entretien du matériel des coopératives d'utilisation de matériel agricole ;

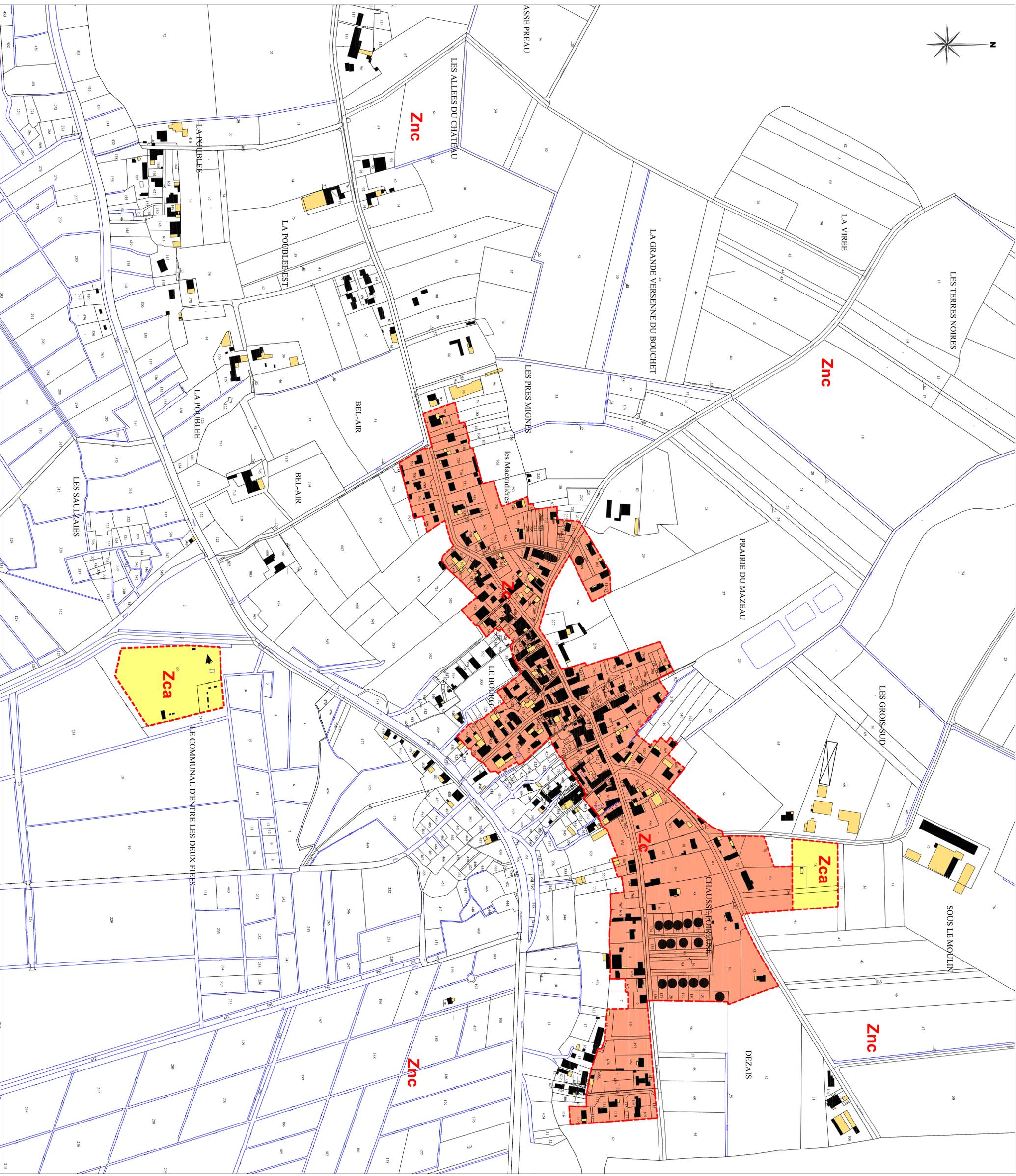
d) Au stockage et à l'entretien du matériel des coopératives d'utilisation de matériel agricole ;

e) Aux constructions et installations mentionnées au 2° ne pouvant être autorisées que lorsqu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, forestière ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne peuvent pas être à la source de nuisances pour les riverains ou des paysages ;

f) Aux constructions et installations mentionnées au 2° et au même 2° sont soumises à l'avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ;

Indicateurs complémentaires :

● Construction récente non mentionnée sur le cadastre



Commune de
LE MAZEAU

Carte communale
Plan de zonage
Pièce n°2.b
Parties agglomérées
Echelle : 1/2000 e

CARTE COMMUNALE	Préscription du :	Projet approuvé par le Conseil Municipal du :	Projet approuvé par arrêté Préfectoral du :
Embonction	19.05.2022		

Maire de Le Mazeau
10, rue Principale
85420 LE MAZEAU
02 51 52 91 14 - accueil@mairelemazeau.fr

ETUDE REALISEE PAR :
B.E. PERNET
Aménagement et Urbanisme
16, rue de la République
44100 Nantes
Tel. 02 40 42 43 44 - bureau@bepernet.com